

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (Rhône)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 8 NOVEMBRE 2016

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck – VAURAZ Christophe - MEY Karine - CHEVALIER Jean- Pierre - KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - MATHON Christophe - RUET Raymond – PELLETIER Franck – GUYOT Florence - LALLEMENT Annette**

Excusé(s) : - **DESSEIGNE Alain**–

Absent(s) :

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie**

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS » :

Présentation du pacte fiscal et financier par Mr DUTHEL (1^{er} vice-président)

Présentation pour approbation du rapport sur le prix et la qualité des services Eau et Assainissement (collectif et non collectif) et du rapport sur les déchets.

Compte rendu des différentes commissions :

Mr BOUCAUD précise qu'une étude est en cours pour la mise en place de la redevance spéciale « ordures ménagères » pour les 21 communes et non pas, uniquement pour les 7 communes de l'ancienne communauté Beaujolais-Vauxonne, comme actuellement.

Mr MATHON précise que le prix de l'eau va augmenter en 2017 en raison de travaux importants sur l'agglo. Il précise qu'il a rappelé à ce syndicat que la conduite d'eau (Fond de Salles-Le Bussy) est toujours en attente de réfection.

Mise en place d'une collaboration entre les écoles de musique de ST ETIENNE DES OULLIERES et du PERREON. 8000 € ont été accordés par l'agglo à l'école de musique intercommunale. Cette école compte 57 élèves des différentes communes du secteur.

AMENAGEMENT FOND DE SALLES :

Mr PELLETIER présente le dernier projet « City-stade + parking » établi par le cabinet TRACE. Quelques points sont encore à éclaircir. La commission se réunira la semaine prochaine pour arrêter définitivement notre choix. Au niveau de l'ancienne gare, le dossier est prêt.

Délibération pour demande de subvention auprès de la région, du Sénat, du conseil départemental et du Centre National du Sport.

Au niveau du déroulement des travaux, le conseil décide de commencer les travaux par l'ancienne gare, afin que ce bâtiment soit disponible pour la saison bouliste. Dès réception de l'accord du service instructeur, le dossier de consultation des entreprises pourra être lancé.

Le city-stade sera programmé à la suite, sur l'année 2017.

CIMETIERE de SALLES :

Suite aux différents devis proposés, les entreprises retenues sont :

- l'entreprise DEBIZE (maçonnerie) pour un montant de 19 537,00 € HT
- L'entreprise MILLET (terrassement) pour un montant de 4 384,50 € HT
- L'entreprise TEILLARD (ferronnerie) pour un montant de 4 645,30 € HT
- Honoraires architecte TRACE : 2 250,00 € HT

Les sapins, qui sont en très mauvais état, seront coupés (accord des Bâtiments de France, en date du 16 septembre). Une haie et deux autres arbres seront plantés. Les devis concernant ces plantations et les cavurnes seront étudiés plus tard.

Les travaux, en fonction de la météo, doivent débiter la dernière semaine de novembre.

PRE DU BREUIL :

Délibération pour reconduction du bail à ferme, à Mr Laurent RUET, pour une période de 9 ans (11 novembre 2016 au 10 novembre 2025, pour une superficie de 2ha53a06ca. Le loyer annuel, pour la période du 11 novembre 2016 au 10 novembre 2017, s'élève à 368,80 €.

SPECTACLE « COUL'CAF » :

Vendredi 2 décembre à 20h30 à la salle du Breuil, avec le quatuor vocal « COUL'CAF ». Concert pour tout public (10 € adulte et 6 € enfant). 1 € sur chaque entrée sera reversé au Téléthon.
Coût du spectacle 1500,00 €. La buvette sera tenue par la classe en 7.

DON ASSA :

L'association sportive de SALLES-ARBUISSONNAS (ASSA) est une ancienne association qui est en sommeil depuis de nombreuses années. Les membres de cette association ont décidé de donner à la commune l'argent qui restait sur leur compte bancaire, soit la somme de 500,00 €. Cette somme sera destinée à l'achat de jeux pour enfants. Délibération pour accepter ce don. Le conseil remercie cette association pour leur geste.

ILLUMINATIONS :

6 prises ont été posées « Rue du 8 mai » par le SYDER (2 040 €), achat de 8 décors pour notamment la rue du 8 mai et la façade de l'école (3 556, 56 € TTC). La pose aura lieu avant le 8 décembre et la dépose, début février par l'entreprise SERPOLLET (Coût 2 640,00 € TTC).

TRAVAUX DIVERS :

- a) Limiteur de vitesse « Rue du 8 mai » :
Le moteur a été envoyé en réparation à la société qui l'avait installé.
- b) Salle du Breuil :
Changement des dix luminaires de la grande salle (Lampes LED à coupure instantanée), pour un coût de 2 878,26 € TTC.
- c) Extincteurs et réseau électrique :
Vérification annuelle de l'ensemble des extincteurs (le 12 octobre, pour un coût de 1 780,70 €) et des installations électriques (le 9 novembre) de tous les bâtiments communaux.
- d) Insonorisation Garderie :
La société ALVEOLKUSTIC va effectuer les travaux fin novembre, pour un coût de 5 963,53 € TTC.

AMIS DE SALLES :

Mme LALLEMENT donne le compte rendu du conseil d'administration du 5 novembre (porte gothique du cloître à restaurer et 80^{ème} anniversaire de l'association en 2017).

CIRCUIT DU TACOT :

Mme LALLEMENT fait part au conseil du projet de remise en état du circuit du tacot pour la réalisation d'un circuit pédestre, allant de ST JULIEN à ST ETIENNE LES OULLIERES. Chaque commune concernée va faire un état des lieux du circuit passant sur sa commune. Christophe VAURAZ et Raymond RUET se joignent à Mme LALLEMENT pour ce dossier.

ECOLE :

Suite au conseil d'école du 18 octobre, Mme le Maire précise que le jardin situé « allée des écoles » a été refait, selon les recommandations des ABF. Ce jardin est mis à disposition pour les enfants dans le cadre des TAP. L'ensemble des enfants se rendront en classe verte, les 12-13 et 14 avril 2017, à SUPERBESSE en AUVERGNE. Réfléchir à une fermeture électrique de la porte d'entrée et à une alarme de présence. Mr VAURAZ se charge de ce dossier.

Délibération pour versement de la somme de 321 € (3 €/enfant) dans le cadre de la cotisation USEP (3 € à la charge des parents et 3,80 € à la charge du Sou des Ecoles).

PERSONNEL :

Délibération pour renouvellement de la convention auprès du Centre de Gestion pour

- l'assistance juridique (715 €/an)
- l'assurance « Remboursement salaire à la commune lors des arrêts de travail des agents »

Mr Cyrille LACROIX, suite à l'arrêt de Mr MATHIEU, assurera, si besoin, le déneigement de la commune pour la prochaine saison hivernale.

VOIRIE :

Afin de trouver une solution pour la voirie, vers la propriété LAPIERRE, au crêt de Bussy, une rencontre aura lieu entre la mairie et Mr CRETIEN, ce mercredi 9 novembre.

La commission voirie doit recenser les travaux de curage des fossés qui sont nécessaires.

SECURITE :

Mme le Maire informe le conseil que le dossier remis par Mr Gérard TEXIER a été transmis aux services respectifs. Au vu de la constitution de ce dossier (salle de dégustation et petites animations), il est accepté, sans visite préalable, par la commission d'accessibilité de la DDT.

Cependant, dans ce dossier, n'est pas porté le mot « Réalisation de concert ». Mme le Maire précise qu'elle ne donnera pas l'autorisation d'ouverture de cette salle tant que la commission de sécurité ne se sera pas rendue sur place pour faire un état des lieux du bâtiment. Elle ne souhaite en aucun cas, porter seule, la responsabilité en cas de sinistre. Le conseil est tout à fait d'accord et appuie Mme le Maire pour une demande de passage de la visite de sécurité et d'accessibilité.

Le conseil précise que ce n'est pas un refus envers Mr TEXIER mais souhaite que toutes les normes de sécurité soient respectées avant l'ouverture

VŒUX DU MAIRE :

Ils auront lieu le vendredi 6 janvier à 18h30 à la salle du Breuil. Toute la population est invitée.

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 6 décembre 2016

Mardi 3 janvier 2017

Mardi 7 février 2017